

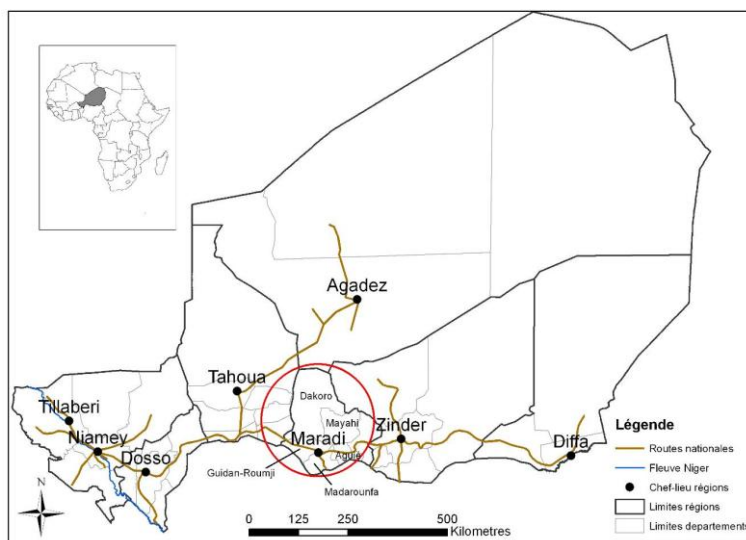


Les commandes groupées d'intrants agricoles par la FUMA-Gaskiya

Auteurs: FUMA-Gaskiya et Projet Capitalisation

Introduction

Cette fiche couvre l'expérience de commandes groupées de la **Fédération des unions de producteurs de Maradi (FUMA-Gaskiya)** dont les membres sont regroupés dans la région nigérienne de Maradi, dans les départements de Mayahi, Tessaoua, Guidan Roumji, Aguié et Madarounfa. Au Niger, la région de Maradi est la plus consommatrice d'engrais avec ses cultures irriguées et pluviales, et plus particulièrement pour la culture de souchet. Selon les services techniques de l'agriculture, cette consommation est estimée à 2000 tonnes d'engrais par an.



La FUMA-Gaskiya a été créée en 2002 en vue d'accompagner l'approvisionnement de ses membres en engrais pour les cultures vivrières et ainsi garantir une meilleure productivité agricole.

De manière générale, les fédérations de la région telles que la FUMA, peuvent s'approvisionner auprès de deux types d'opérateurs :

- la Centrale d'approvisionnement en intrants et matériels agricoles (CAIMA), établissement public créé en 1978 ;
- ou les fournisseurs privés d'intrants agricoles.

La CAIMA qui fournit des engrais à un prix subventionné par l'Etat et souvent inférieur à celui des fournisseurs privés, reste la principale source d'approvisionnement des organisations paysannes (OP) nigériennes. Cependant, l'accès aux produits de la CAIMA reste aléatoire, notamment en raison de fréquentes ruptures de stock. Cette situation d'incertitude et d'indisponibilité d'intrants au moment opportun, perturbe les décisions d'achat des OP peu ou mal organisées, à la merci des fluctuations des prix des intrants agricoles.

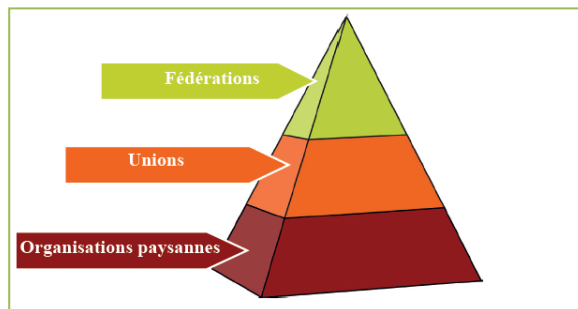
Dans ce contexte particulier, la FUMA-Gaskiya, appuyée par le Projet de la FAO pour la promotion de l'utilisation des intrants agricoles par les organisations de producteurs (projet Intrants), a décidé en 2005 d'expérimenter le système de commande groupée d'engrais, en collaboration avec d'autres OP de la région, pour un montant de 39 249 750 FCFA.

Parties prenantes

Les principales entités et leurs responsables ayant collaboré à la mise en place de l'opération de cette commande groupée sont les suivants :

- **Les membres des organisations paysannes (OP) de base**

Les membres des OP de base sont les principaux bénéficiaires et utilisateurs de cette expérience. Ces OP sont elles-mêmes regroupées en unions et fédérations, à l'image du **schéma pyramidal** traditionnel en œuvre au Niger. Chacune de ces structures dispose d'un « comité de commande groupée » composé d'un(e) président(e), d'un(e) secrétaire et d'un(e) trésorier(e), et d'un(e) secrétaire exécutif pour le comité de la fédération.



Ce **comité de commande groupée** détient un rôle bien spécifique en fonction de l'entité :

- **Le comité de l'OP de base** assure les fonctions d'identification, de recensement des besoins, de collecte de fonds, et de distribution des intrants commandés au niveau local. Toutes les informations recueillies ainsi que les fonds collectés sont ensuite transmis à l'union dont ces OP sont membres.
- **Le comité de l'union** assure la centralisation des besoins exprimés par les OP de base ainsi que la centralisation des fonds collectés également au niveau de ces OP. En général, l'union place ensuite ces fonds dans un compte intitulé « compte des commandes groupées » reposant à la fédération.
- **Le comité de la fédération** assure la centralisation finale des besoins exprimés, qui lui ont été transmis par les unions. Il se charge également de la consolidation de la liste des prévisions d'achats, de l'identification, de la sélection et de la négociation avec les fournisseurs d'intrants, de la passation d'appel d'offres, et du paiement des intrants commandés.

- **Les boutiques d'intrants (BI) coopératives :**

Les BI sont des entreprises qui vendent des intrants agricoles (engrais minéraux et organiques, semences, produits phytosanitaires, matériel agricole, produits zootechniques et vétérinaires, etc.) et procurent des services de proximité (location de matériel agricole, appui-conseil technique, etc.). Ce système de regroupement de commande adopté par la FUMA a ainsi été couplé par la mise en place de BI, gérées par les OP à la base, leur union ou leur fédération, afin de garantir l'approvisionnement de proximité et la commercialisation des intrants commandés auprès des petits producteurs et productrices membres ou non membres de la fédération.

- **La centrale d'approvisionnement en intrants et matériels agricoles (CAIMA) et les opérateurs privés** jouant le rôle de fournisseurs d'intrants.

- **Les banques commerciales et les systèmes financiers décentralisés (SFD)** qui assurent la couverture des besoins en financement de la fédération (crédit) pour l'approvisionnement en intrants et la mise en œuvre d'autres activités.

- **Le projet Intrants de la FAO** pour un appui technique et le renforcement des capacités des trois structures.

- **La Direction régionale de l'action coopérative (DAC/POR)**, tutelle officielle des organismes ruraux dont il a en charge la promotion et le suivi, joue un rôle d'accompagnement à travers des appuis techniques.

Approche méthodologique

C'est au cours de la première assemblée générale (AG) ordinaire de la FUMA en 2005 qu'il a été décidé d'expérimenter le système de commande groupée.

Parallèlement, un **comité chargé des commandes groupées** a été mis en place au niveau de la fédération. L'AG avait également recommandé à chaque union de créer un comité chargé du suivi des activités de commande groupée.

Ce comité s'est ensuite réuni au siège de la fédération pour dégager un chronogramme des activités de ce processus, tel que retranscrit ci-dessous et appliqué chaque année depuis 2005, par la fédération :

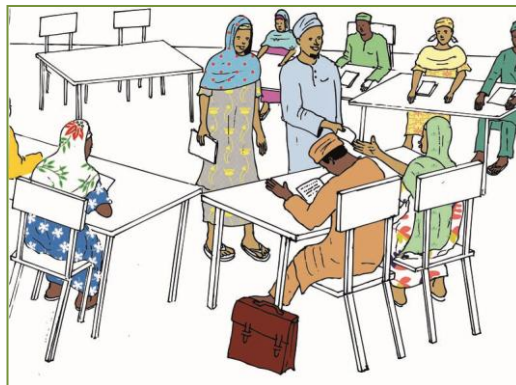
➤ **Campagne d'information et de sensibilisation**

Cette campagne est destinée à informer les membres et les diverses parties prenantes sur le système de la commande groupée. Elle permet en outre, de souligner l'importance de l'approvisionnement en intrants agricoles pour les OP à la base et leurs unions.

➤ **Recensement des OP membres de la FUMA-Gaskiya et identification de leurs besoins en intrants agricoles**

- Collecte au niveau des OP de base ;
- Centralisation des besoins des OP au niveau des unions ;
- Centralisation des besoins des unions au niveau de la fédération ;

Pour cette étape, la fédération élabore une **fiche d'expression individuelle des besoins en intrants**, qu'elle transmet ensuite aux OP de base : les membres intéressés par la commande groupée s'y inscrivent en précisant les types et quantités d'engrais qu'ils souhaitent. L'union collecte ensuite ces fiches afin de centraliser les besoins de toutes ces OP, avant de les transmettre à la fédération qui établit un bilan des besoins de l'ensemble de ses membres.



➤ **Mobilisation des fonds nécessaires au financement de la commande**

Les membres des OP de base indiquent par écrit à l'union le montant qu'ils sont prêts à investir dans cette opération de commande groupée. Chaque OP doit ensuite ouvrir un compte auprès d'un Système financier décentralisé (SFD) et y déposer les fonds collectés. Afin de s'assurer de la disponibilité de ces fonds, les unions réclament auprès des OP une copie du récépissé du dépôt de ces fonds dans le compte. L'union transmet ensuite l'ensemble des récépissés à la FUMA afin qu'elle procède à la totalisation des fonds disponibles pour l'opération de commande groupée.

Au total, un accord est signé entre, d'une part, les OP de base, les unions et fédérations ; et d'autre part, entre la fédération et le SFD. Cet accord contient une clause interdisant aux OP de procéder à tout retrait d'argent sur les fonds destinés aux commandes groupées.

➤ **Identification des fournisseurs et analyse des factures pro forma**

Avant d'engager la commande, le comité de commande groupée de la fédération recherche et identifie des fournisseurs privés d'intrants susceptibles de l'intéresser et les informe de sa volonté de mener un regroupement de commande.

Ces échanges permettent à la fédération d'obtenir les factures pro forma des fournisseurs identifiés comme sérieux, de les analyser et de négocier leurs offres - prix proposés et garanties de qualité - avant de sélectionner le meilleur fournisseur final pour la commande.

➤ **Signature de l'accord de marché et lancement de la commande groupée**

Le président de la fédération, après avis de son comité de commande, est habilité à signer l'accord de crédit pour lancer la commande.

➤ **Livraison de la commande et réception des intrants**

Les termes de la facture prévoient un paiement groupé de la commande, effectué à chaque livraison et réception d'engrais au niveau des magasins de la fédération.

➤ **Distribution/mise à disposition des intrants**

C'est aux comités de commande des OP de base et des unions d'assurer la distribution/répartition des livraisons au niveau des villages en fonction des fiches initiales de recensement des besoins des OP.



➤ Evaluation de l'opération de commande groupée ;

À la fin de l'opération, la fédération convoque une réunion d'évaluation regroupant les membres de son comité de commande groupée afin d'effectuer une rétrovision des activités menées de regroupement des commandes d'intrants d'une part, et de préparer les prochaines opérations de commande groupée pour l'année à venir d'autre part.

En 2011, la fédération a modifié une partie du processus de commande groupée. Désormais, les BI jouent le rôle qui était dévolu aux OP de base et aux unions en matière d'expression directe des besoins auprès de la FUMA pour les opérations de commande groupée. En effet, les membres des OP expriment leurs besoins en intrants auprès des responsables des boutiques d'intrants (BI) implantés par la fédération dans sa zone d'intervention. Les chargés d'approvisionnement ou gérants de la BI retransmettent ensuite à la fédération le bilan des besoins de la BI, ainsi que ceux des OP individuellement intéressées. Ils se chargent dans le même temps de collecter l'argent auprès de ces OP, puis de redistribuer l'engrais aux OP demandeuses dans la zone. S'agissant de son activité propre de vente au comptant d'intrants, la BI se réunit ensuite avec d'autres BI, sous l'initiative de la fédération, pour fixer le prix de vente et décider du montant de la marge qui sera octroyée à la fédération. Généralement, la fédération prend 500 FCFA de marge par sac afin de couvrir au minimum, les frais de transport.

Impact

En 2005, 68 tonnes d'engrais 15-15-15 ont été achetées pour un montant de 14 416 500 FCFA. Cette première opération de commande groupée a été bénéfique car elle a permis à ses membres de s'approvisionner en engrais au bon moment à un prix relativement bas par rapport à celui du marché de Maradi.

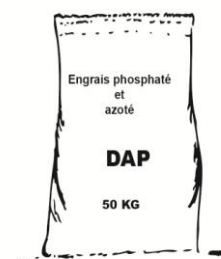
Validation

L'expression des besoins formulée par les producteurs et productrices au sein des OP s'est stabilisée et est restée constante de 2005 à 2011. Au vu de l'intérêt porté par les producteurs et productrices à cette pratique depuis son démarrage, la FUMA a poursuivi sans interruption le regroupement des commandes d'intrants de ses membres, faisant office de validation de cette pratique.

Innovations et facteurs clés de succès

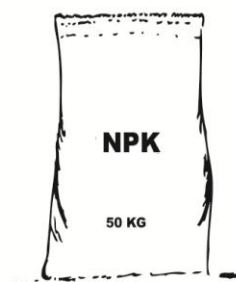
Les conditions de succès observées pour un approvisionnement en intrants réussi sont les suivantes :

- **Assurer de manière objective, l'expression quantifiée des besoins** en intrants de toutes les OP membres de la fédération, puis un approvisionnement rapide ;
- **Fournir de l'engrais à crédit aux membres** sous réserve que les unions et/ou OP de base, s'engagent à rembourser le crédit à la place des membres qui seraient dans l'incapacité de s'en acquitter ;
- **Garantir la qualité des engrais** ;
- **Explorer le marché privé des intrants agricoles**, connaître les capacités des fournisseurs et les sensibiliser quant aux besoins des OP en engrais (la fédération dispose désormais d'une base de données de fournisseurs potentiels dans la région de Maradi et au Nigeria).



Contraintes

- **Retard** dans la mobilisation des ressources au niveau des OP et retard de certaines livraisons ;
- **Insuffisance du fonds de roulement** de certaines OP, ce qui les empêche de se lancer dans les premières commandes suffisamment tôt ;
- **Insuffisance des infrastructures de stockages** des engrais ;
- **Rapports de forces inégaux** entre les gros fournisseurs et les leaders des OP coordonnant les opérations d'achat des engrais : méfiance de certains leaders d'OP pour prendre des engagements au nom des membres à la base ;
- **Irrégularité du suivi** du système d'information des prix des engrais pour disposer d'une base de données sur l'évolution des prix.



Enseignements tirés

➤ Tableau bilan des commandes groupées de la fédération FUMA Gaskiya (2005-2011)

		Types d'engrais				
		15 15 15	DAP	SSP	STP	UREE
Année	Montant mobilisé (CFA)	Quantité (sacs 50kg)	Quantité (sacs 50 kg)	Quantité (sacs 50 kg)	Quantité (sacs 50KG)	Quantité (sacs 50 kg)
2005	39 249 750	3 455	-	-	-	-
2006	48 340 000	3 520	360	-	640	164
2007	31 306 500	2 000	166	117	-	-
2008	30 570 000	1 770	186	150	390	-
2009	23 550 000	1 200	-	80	-	460
2010	35 060 000	1 510	290	60	-	670
2011	37 760 000	3 516	888	258	298	967

En 2010, les commandes groupées de NPK 15-15-15 de la FUMA-Gaskiya ont été effectuées en deux phases et auprès de deux fournisseurs différents : une première à la CAIMA de Maradi, pour un coût de 30 000 000 FCFA ; et une deuxième auprès de commerçants privés pour un coût de 5 000 000 FCFA.

De même en 2011, une première commande a été effectuée à la CAIMA de Maradi pour 15 000 000 FCFA, une deuxième à la centrale de Niamey (CAIMA) pour 40 000 000 FCFA, et une troisième de 11 140 000 FCFA auprès de fournisseurs privés de la région de Maradi.

L'analyse des commandes groupées de la FUMA de ces deux dernières années, confirme que la CAIMA ne satisfait pas toujours la demande en engrais des groupements de producteurs et productrices, d'où l'importance de s'organiser afin d'effectuer une commande auprès d'autres fournisseurs.

Par ailleurs, avec l'appui de partenaires, notamment le projet Intrants/FAO, la fédération FUMA a pris la décision de construire plusieurs boutiques d'intrants (BI) dans l'objectif de renforcer l'accessibilité des intrants et d'en faciliter la vente, en gros et au détail, aux membres et non-membres des groupements.

La FUMA a ensuite cherché à donner aux BI un rôle majeur dans le processus de commande groupée, et leur a ainsi attribué le regroupement saisonnier des commandes prévisibles d'intrants pour toutes les OP membres et non-membres de l'union qui le désirent.



Durabilité

La pérennité de ce type d'expérience de commande groupée suppose certaines conditions :

- **Encourager une forte mobilisation** des producteurs et productrices autour de ce processus d'approvisionnement en intrants ;
- **Renforcer les capacités des OP membres** de la fédération en les accompagnant tout au long du processus, de l'identification des besoins à la réception de la commande ;
- **Créer un environnement propice** susceptible d'encourager le secteur privé à s'investir davantage dans le secteur de l'approvisionnement en intrants agricoles (par exemple, en mettant en place une politique fiscale spécifique) ;
- **Créer un fonds de roulement** et recruter un chargé d'approvisionnement en engrais au sein de la fédération et des BI ;
- **Augmenter le nombre insuffisant d'infrastructures de stockage** des engrais (par exemple, en dotant les unions d'une boutique d'intrants) et renforcer l'état de ceux qui existent au niveau des principaux axes de dépôt des engrais d'achat groupé pour mieux sécuriser les stocks et assurer une garantie aux membres dans la distribution ;

- **Suivre régulièrement l'évolution des prix des engrais** afin de créer une base de données ;
- **Evaluer les opérations de commande groupée** après chaque campagne.

Reproductibilité

La FUMA fait partie des premières fédérations, avec la Fédération des unions de producteurs de souchet du Niger (FUPSN-SA'A), à avoir initié les commandes groupées dans la région de Maradi. Son expérience a servi de déclic pour plusieurs OP de la région et du pays.

En 2012, la FUMA est l'une des fédérations les plus actives de la région de Maradi, dans le domaine de la gestion des intrants en général, et de l'approvisionnement à travers des commandes groupées de ses membres en intrants agricoles en particulier.

Conclusion

L'initiative d'achat groupé d'engrais par les OP permet de réaliser des économies d'échelle en négociant les prix, tout en s'assurant de la qualité des engrais, et en bénéficiant du transport jusqu'aux unions ou aux points d'escale les plus proches.



Références bibliographiques

- Entretien réalisé avec le Directeur exécutif de la fédération FUMA-Gaskiya, septembre 2011, projet Capitalisation FAO
- Rapport d'évaluation des commandes groupées d'engrais des organisations paysannes de la région de Maradi, de 2003 à 2006 et des boutiques d'intrants de la fédération SA'A
- Fiche de bonne pratique : La commande groupée d'intrants agricoles : un mécanisme d'approvisionnement, juillet 2012, Projet Capitalisation FAO - www.fao.org/docrep/017/ap789f/ap789f.pdf
- Fiche d'expérience : Les commandes groupées d'intrants agricoles par la FUPSN-SA'A au niveau local et régional, mars 2012, Projet Capitalisation FAO - www.fao.org/docrep/018/aq207f/aq207f.pdf



Projet Capitalisation (FAO Niger)
BP 11246 Niamey
Tel + 227 20 72 33 62
Km-gender@fao.org
www.fao.org/knowledge/km-gender/capitalisation-bp/fr



Projet Intensification de l'Agriculture
par le Renforcement des Boutiques
d'Intrants Coopératives
FAO BP 11.246 Niamey, NIGER
Tel + 227 20 37 32 36
contact@iarbic.net www.iarbic.net